

La procédure d'admission

Avoir une notification MDPH « SAVS »

Transmettre le formulaire de demande d'accompagnement

La commission étudie votre demande

Rendez-vous avec le chef de service

Rendez-vous avec le psychologue

Proposition d'une période d'observation et d'évaluation ou réorientation

Vous devrez constituer un dossier d'aide sociale auprès de la mairie (CCAS) dont vous dépendez

La période d'observation et d'évaluation dure 2 mois et est renouvelable avec votre accord.

À la suite d'un bilan en votre présence, une admission peut être prononcée par consentement mutuel.



NOUS CONTACTER Tél. 01 64 97 15 79
centre.habitat.essonne@fondationbellan.org



Le SAVS

Le SAVS se situe au 4 allée Stéphane Mallarmé - 91000 Évry-Courcouronnes.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 20h tout au long de l'année.

PLAN DE SITUATION



Accès SAVS

Noter sur le GPS

« Rue Paul Claudel » et l'entrée se fait en face du numéro 38/40

La Fondation Léopold Bellan, issue de l'association Léopold Bellan, créée en 1884 et reconnue d'utilité publique en 1907, est l'organisme gestionnaire du Pôle autonomie Léopold Bellan de l'Essonne.

Siège: 64 rue du Rocher - 75008 Paris

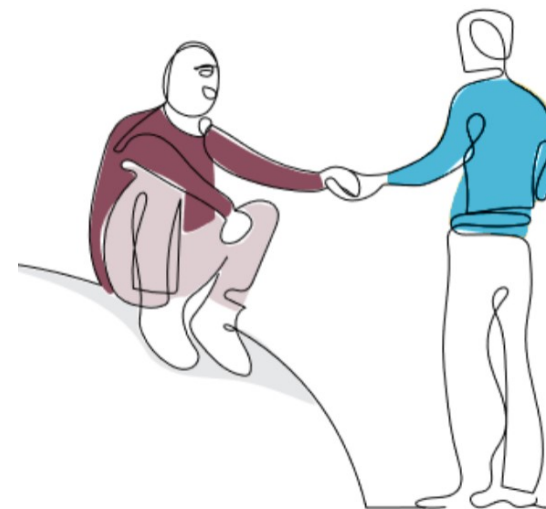


www.bellan.fr

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Léopold Bellan
Essonne

Bien chez vous



Fondation Léopold Bellan - reconnue d'utilité publique - Siège : 75008 Paris
www.bellan.fr

Notre service d'accompagnement



Un accompagnement éducatif
en milieu ordinaire favorisant l'autonomie.

Le SAVS s'adresse à des personnes
majeures en situation de handicap et
présentant des difficultés d'insertion
sociale et professionnelle.

Le SAVS contribue à votre projet de vie.
Il a pour objectif principal de vous aider à
développer votre autonomie, votre
participation sociale et l'intégration dans
votre environnement.

Il ne s'agit pas d'une prise en charge
globale mais d'un accompagnement
adapté et ciblé.

Le SAVS accompagne des personnes
autonomes ayant besoin d'être
soutenues dans certains domaines.

Nos domaines d'accompagnement

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nous vous soutenons dans la réalisation de vos démarches administratives et dans la gestion de votre budget.

VOTRE LOGEMENT

Nous vous accompagnons dans votre projet d'accès ou de maintien en logement autonome ou vers une structure spécialisée.

VOTRE SANTÉ

Nous vous aidons dans le suivi régulier de votre santé, dans la prise de rendez-vous et si besoin l'accompagnement et la compréhension.

VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

Nous vous accompagnons dans la réalisation de votre projet professionnel et vous orientons vers les dispositifs d'accompagnement adaptés.

VOTRE VIE RELATIONNELLE

Par des actions de médiation, nous pouvons vous aider dans vos relations avec votre entourage (famille, voisins, collègues de travail, ...).

VOTRE CITOYENNETÉ, VOS LOISIRS ET LE BÉNÉVOLAT

Nous favorisons l'accès aux associations, à travers le sport, la culture, etc, afin de favoriser l'inclusion, l'accès à la citoyenneté et prévenir l'isolement.
Nous proposons aussi, parfois, des sorties et ateliers.

LE PARTENARIAT

Un travail partenarial s'établit avec l'ensemble des structures ou personnes intervenant dans votre projet de vie (curateur, ESAT, CMP, professionnels de santé...).

Votre Projet d'Accompagnement Personnalisé



Votre Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) sera redéfini au minimum une fois par an.

Les objectifs définis ensemble sont évalués et les éléments de satisfaction ou d'insatisfaction recueillis.

Notre équipe éducative et médico-sociale

1 chef de service

2 éducateurs spécialisés

1 psychologue

1 éducateur technique spécialisé

